Envoyé en préfecture le 13/07/2022
Reçu en préfecture le 13/07/2022
Affiché le
ID : 064-246400337-20220707-D2022_106-DE

VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délibération n°2022-106

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 7 juillet 2022)

Date de convocation : 17 juin 2022
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 25
Nombre de délégués votants : 30

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 7 juillet 2022 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents titulaires : Mmes MOURTEROT, CANDAU, GANTCH, BARRAQUE, CASSOU, BLANCHET, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, ESQUER, REGNIER, DESSEIN, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, VISSE, LOUSTAU, SASSOUBRE, CASADEBAIG, MONGAUGE, SANZ et GARROCQ.

Présent suppléant : M. CASAU

Absents ou excusés : Mmes BERGES, LAHOURATATE, TOULOU et M. BEROT-LARTIGUE, CARRERE, LABERNADIE, GABASTON, LEGLISE.

Pouvoirs : Mme BERGES à M. GARROCQ
Mme LAHOURATATE à M. AUSSANT
M. LABERNADIE à Mme BARAQUE
M. BEROT-LARTIGUE à Mme CANDAU
M. CARRERE à M. MARTIN
M. GABASTON à M. CASAUBON

Secrétaire de séance : M. SANZ

OBJET : **MOBILITE - MISE EN PLACE D'UN SERVICE D'AIDE A L'ACHAT DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE**

RAPPORTEUR : Fernand MARTIN, Vice-président

Vu la délibération du conseil communautaire n°2021-105 en date du 21 septembre 2021 relative à l'appel à projets AVELO 2 de l'ADEME.

Le plan d'actions adopté dans le cadre de l'appel à projets AVELO 2 prévoit notamment la création d'un service d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique à destination des habitants de la Vallée d'Ossau. Le plan de financement prévoit de doter ce service d'une enveloppe de 10 000 € par an pendant deux ans afin de permettre d'accorder jusqu'à 50 aides de 200 € par an.

Afin de permettre la mise en œuvre de ce service, il est proposé d'adopter le règlement d'intervention ci-annexé.

Le rapport entendu,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :
(1 ABSTENTION : Mme MOURTEROT)

- **ADOPTE** le présent rapport ;

- **APPROUVE** la mise en place d'un service d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique ;

- **ADOPTE** le règlement d'intervention ci-annexé ;

- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires en la circonstance ;

- **PRECISE** que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes sont inscrits au budget de l'exercice considéré.

Communauté de Communes Vallée d'Ossau 64260 ARUDY

Le Président
Jean-Paul CASAUBON